



## DECLARATION FSU CTSD du 5 NOVEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'actualité de l'éducation nationale est aujourd'hui tournée vers le phénomène « #Pasdevague ». Pourquoi ici et maintenant ? Ici, parce que dans l'éducation nationale, cela prend parfois du temps à mûrir, sauf les réformes gouvernementales, et que d'une action naît souvent une réaction quand on se sent touché au plus près. C'est le cas. Maintenant, parce que les violences, que vous connaissez, sont en continu mais que les réseaux sociaux eux aiment le sensationnel. La gestion des violences, aucun ministre, ni aucun haut fonctionnaire depuis 20 ans n'ont voulu le faire hors du cadre de la sanction... le ministre actuel fait de même. A la FSU, nous rappelons régulièrement que chaque enfant est « éduicable », comme le fait remarquer Philippe Meirieu, mais que pour cela, il faut des moyens humains formés pour l'éducation. Tout l'inverse de ce que l'on nous propose. L'actualité, c'est donc aussi, les suppressions de postes, le recours à des contractuels avec une nouveauté dans notre département pour le premier degré et une paupérisation du métier d'enseignant. C'est aussi une revalorisation salariale et publique qui n'existe pas. Mais aussi des réformes faites sans bilan sur des idées, des impressions. L'actualité, ce sont les attaques contre des représentants syndicaux : en instances, dans le fait de leur refuser l'accès aux établissements, dans l'attaque frontale du paritarisme.

En effet, aujourd'hui, il n'existe plus d'instance de débats et d'idées entre la base et le législateur : soit il les supprime, la CNEC, soit il n'en tient pas compte, le CSE. Localement, le CTSD, par exemple, est technique et ne peut donc pas être autre chose qu'une étude de chiffres, imposées... Pas de débat sur les chiffres de l'état !

La FSU ne peut se contenter de regarder le développement de l'enfant que par les chiffres de l'état et de sa volonté de rentabiliser l'école. Une moyenne dans le cadre d'un fonctionnement de classe n'a pas de sens pour un pédagogue, pour vous, comptable, si. Pour la FSU et les enseignants qu'elles représentent dans cette instance, oui, un maximum de 24 élèves par classe à un sens, celui d'un apprentissage qui peut réussir. Partager, collecter, transmettre, verbaliser de l'information est plus difficile lorsque le nombre grandit, nous n'inventons rien. A la FSU, nous pensons aussi qu'un enseignant formé, titulaire avec une sécurité pour son travail favorise la transmission. A la FSU, nous disons aussi que le temps est important. Celui du repos de l'enfant, celui du transport vers son lieu de scolarisation, celui du repas, avec un exemple peu lointain, celui de l'apprentissage sont des temps indispensables à l'enfant, ce que ne semble pas vouloir notre gouvernement. Alors oui, le harcèlement, les injonctions qui arrivent par le haut pour que tout cela soit remanié, sont un problème pour chacun de nous, mais aussi pour vous. La FSU rappelle qu'elle ne défend pas que les personnels enseignants, mais tous les acteurs de la vie éducative, et si vous en aviez besoin, vous pourriez saisir nos instances contre les choix gouvernementaux qui vous obligent à appliquer une politique destructrice de l'éducation de l'enfant et des services publics. Sinon, attendez-vous à ce que régulièrement nous dénonçons les choix ministériels avec nos argumentaires sans nous replier derrière le fonctionnaire applicateur que voudrait nous faire devenir le ministre. M. l'inspecteur, nous revenons sur les dernières instances avec des comparaisons fréquentes portant sur d'autres lieux et d'autres moments. Nous aimerions que vous nous parliez de notre département. Nous rappelons aussi que la rencontre dans les établissements devrait se faire avec l'ensemble des personnels ou de leurs représentants.

La FSU va donc vous parler du terrain, des réformes.

Du terrain, car nous souhaitons rappeler que le temps de trajet d'un enfant pour venir dans une école ne devrait pas dépasser 20 minutes, soit 40 minutes par jour. Car, rajouter du temps à une journée déjà chargée n'aide pas à favoriser les apprentissages. Qui plus est, le danger des accidents de la route ou de l'oubli dans un bus est augmenté. La Dordogne est passée près du drame l'année dernière et régulièrement ces faits font l'actualité ailleurs en France, surtout en zone rurale. Les mesures prises ne sont pas celles attendues. La vie d'un enfant d'aujourd'hui semble moins importante que la fermeture d'une école.

En ce qui concerne le premier degré, le recours aux enseignants contractuels traduit un peu plus encore le manque d'attraction du métier et le sous-investissement que notre pays place dans l'éducation. Malheureusement, avec les annonces sur la réforme de l'action publique, ces recrutements s'inscrivent dans la ligne politique choisie. Effectifs dans les classes, formation, aide spécialisée, accompagnement des élèves en situation de handicap, les chantiers sont énormes et les réponses ministérielles complètement ubuesques. A l'affichage de l'école de la confiance, nous y voyons plutôt l'école de la défiance. L'école va mal, les enseignants et les fonctionnaires que nous sommes voient leurs conditions de travail et de vie se dégrader. L'entêtement et l'obscurantisme dont notre gouvernement fait preuve, relayé par les fonctionnaires d'autorité et les médias complaisants nous conduisent droit dans le mur. La grogne et la colère sont partout dans notre société, la fracture sociale énoncée par un ancien président n'a fait que s'accroître au cours des dernières décennies.

A la FSU, nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il suffise de traverser la rue pour trouver mieux... Par contre, prendre la rue, se mobiliser et se rassembler dans l'unité la plus large possible, est plus que jamais nécessaire.

La FSU avec l'ensemble de ses syndicats du second degré se sont opposés à la réforme du collège, elles ont mobilisé et informé la profession des arrières pensées managériales de cette réforme. La forte opposition de la profession a obligé le MEN à mettre des moyens supplémentaires pour donner satisfaction à une minorité favorable au nom du réformisme. La rentrée 2018 a été marquée par la diminution drastique de ces marges, même les établissements classés REP n'ont pas été épargnés par cette optimisation des moyens. La réforme du lycée voulue cette année par le gouvernement n'est que la poursuite naturelle de ces réformes qui n'obéissent qu'à une logique comptable. La FSU conteste le projet éducatif imposé par le ministre, nous avons la certitude que la nouvelle carte des formations sera élaborée dans la perspective d'une mutualisation des enseignements, d'une mixité des publics et des structures de formations et tout cela sans cadrage national. À l'évidence l'objectif principal n'est que l'économie d'échelle.

A la FSU, nous revendiquons et assumons que le maintien des moyens pour le service public de l'éducation doit être une priorité nationale, elle répond aux besoins éducatifs des populations qu'elles soient dans des situations de détresse économique urbaine ou dans les zones rurales isolées. Les réponses attendues par la profession ne sont ni l'interdiction des téléphones portables, ni la mise en place des équipes mobiles de sécurité, et encore moins la suppression des postes. Pour répondre aux besoins croissants des populations scolaires, il faut des enseignant-e-s, des personnels de vie scolaire, formé-e-s. L'importation du « management » inspiré du monde économique marchand, dont on ne cesse de voir les effets néfastes, ne peut et ne doit s'appliquer au service public de l'éducation.

Dans notre département, les affectations des TZR, des titulaires et des non titulaires sur 2 voire 3 établissements ont dégradé encore davantage les conditions de travail par la multiplication des trajets et des environnements du travail qui diffèrent d'un EPLE à un autre. Nous réitérons nos exigences sur la présentation des TRMD le plus rapidement possible aux CA et avant le CTSD dédié aux créations et suppressions des postes. De plus, nous

souhaitons avoir connaissance des BMP afin d'améliorer la gestion des couplages des compléments de services.

Le bilan de rentrée qui nous est communiqué ne semble pas faire apparaître les postes laissés vacants par l'administration à la rentrée. Quid des médecins, infirmières, cop-psy, CPE et enseignants qui ne sont pas dans les établissements à cette année ?

En ce qui concerne la « réforme de la voie professionnelle » du ministre Blanquer, qui devrait être mise en place à la rentrée prochaine, à ce jour bien peu d'enseignants ont été informés par leur chef d'établissement des mesures à venir.

Depuis mai 2018, le SNUEP-FSU informe les collègues avec des informations officielles dont il dispose et nous constatons une forte indignation des enseignants devant la réduction drastique des heures d'enseignement pour les élèves les plus fragiles de notre système éducatif. Ce sont au bas mot, plus de 7 semaines de cours perdues pour les élèves de Bac Pro et 4 semaines pour ceux inscrits en CAP. Nous sommes d'autant plus inquiets, que lors du CSE du 10 octobre, les nouvelles grilles des CAP et des Bac Pro ont été rejetées, et malgré ça aucun point de la réforme n'a été modifié. Rien ne semble pouvoir arrêter le massacre de l'enseignement professionnel sous statut scolaire !

En plus de dégrader davantage encore les conditions de travail des élèves et celles des enseignants, ces nouvelles grilles auront aussi pour conséquence la suppression d'au moins 2500 postes d'ici 2021 et bien sûr notre département ne sera pas épargné.

Nous tenons à revenir sur deux mesures emblématiques de la rénovation de la voie professionnelle qui sont la co-intervention et l'AP.

La co-intervention est présentée comme une nouveauté alors qu'elle existe depuis près de 20 ans sous la dénomination PPCP. D'ailleurs, concernant ce dernier, le seul rapport de l'Inspection générale qui date de 2001 se conclut ainsi : « *les chefs d'établissement estiment généralement que la mise en place des PPCP est une opération complexe et que des consignes claires ont fait défaut pour aménager une organisation favorisant la réussite des projets...* ». Voilà ce que nous retrouverons sans nul doute dès septembre avec cette réforme.

L'AP, présentée comme le remède à tous les maux verra son horaire augmenter significativement à la rentrée 2019. Actuellement, les élèves devraient bénéficier règlementairement de 2h30 par élève et par semaine alors qu'en moyenne ils n'en ont que 1h30. Dans notre département, les heures d'AP sont à géométrie variable : à Léonard de Vinci les élèves bénéficient de 2h, lorsqu'à Terrasson ils n'ont que 1h30 et enfin à Chardeuil, seulement 1h d'AP par élève et par semaine. De plus, certains chefs d'établissement essayent de mettre en place, avec ou sans l'accord du Conseil d'Administration, des organisations très particulières telles que l'annualisation ou la transformation d'HSA en HSE afin d'organiser au mieux ces heures d'AP. Ceci est bien sûr parfaitement inadmissible. Les heures d'AP sont des heures d'enseignement comme les autres !

Bien sûr, les secondes à « famille de métiers », le mixage des publics, des parcours, les CAP en 1, 2 ou 3 ans ne font qu'amplifier notre rejet de cette réforme.

Enfin, nous ne pouvons que nous indigner devant les propos du Ministre lorsqu'il déclare que le lycée professionnel est celui qui coûte le plus cher ! N'est-ce pas là un investissement logique et juste dans ceux qui font des études courtes ? Le LP n'est fréquenté que par des élèves durant 2 à 3 ans après la classe de troisième quand d'autres resteront de 8 à 10 ans en étude. Où est l'égalité entre tous les élèves de ce pays ?

Dans ce cadre de dégradations générales, la FSU, avec d'autres organisations syndicales, appelle le monde de l'enseignement à dénoncer ces problématiques dès le lundi 12 novembre par la grève.